

NOTE DE SERVICE SEC-001

À : Monsieur Benoit Haché

Objet : Description du travail requis en contrôle d'accès

Projet no : 2020-134-1023

Par : Kerly Jean Louis Athanas, CPI

Date : 2021-12-17

1. Volet de contrôle d'accès :

1.1 Description du travail :

1.1.1 Le mandat de Honeywell consiste à faire le lien entre la porte no 2B-200 qui se trouve au niveau 2 de l'Agence spatiale canadienne et le système existant de contrôle d'accès. Le remplacement des lecteurs de carte existants et le démantèlement des câbles existants se feront en dernier : ceci permettra au client d'utiliser les lecteurs de cartes pour conserver un contrôle sur l'entrée et sortie de ce secteur durant les travaux.

1.2 Exécution :

1.2.1 Dès le début des travaux de l'entrepreneur sur la porte 2B-200, configurer le logiciel de contrôle d'accès pour annuler les alarmes de porte forcée ou porte restée ouverte associée à la porte no 2B-200.

1.2.2 Installer les câbles entre le panneau de contrôle d'accès et la porte no 2B-200 pour le raccordement ultérieur des nouveaux contacts magnétiques, des nouveaux lecteurs de carte et du nouveau boîtier d'alimentation. S'assurer d'avoir suffisamment de conducteurs entre le panneau de contrôle d'accès et le boîtier d'alimentation pour :

- Recevoir un signal en cas d'urgence.
- Transmettre des signaux de désactivation des électroaimants, de rétractation des verrous, d'ouverture automatique des portes.

1.2.3 Lorsque les portes existantes auront été démantelées par l'entrepreneur, débrancher les câbles existants entre le panneau de contrôle d'accès et la quincaillerie électrifiée existante de la porte no 2B-200, excluant les câbles des lecteurs de carte.

1.2.4 Raccorder au panneau de contrôle d'accès les nouveaux câbles installés au point 1.2.2, excluant les câbles des lecteurs de carte.

1.2.5 Lorsque les nouvelles portes auront été installées par l'entrepreneur, installer les nouveaux lecteurs de carte et raccorder les nouveaux câbles aux nouveaux lecteurs de carte, aux nouveaux contacts magnétiques et au nouveau boîtier d'alimentation.

1.2.6 Faire les essais de mise en marche des nouvelles composantes et de la communication avec le panneau de contrôle d'accès. Effectuer les travaux de configuration de la porte 2B-200 en coordination avec le client. Fournir la documentation technique au client.



1.2.7 Une fois la mise en service complétée, enlever les lecteurs de carte existants et les câbles associés. Remettre au client les lecteurs de carte démantelés.

2. Intrants :

Liste de quincaillerie architecturale (rév. 1, datée du 14 octobre 2021).

3. Informations pertinentes :

- Honeywell devra coordonner ses travaux avec l'entrepreneur général qui est responsable de remplacer les portes et cadres de portes, d'installer la quincaillerie électrifiée et le boîtier d'alimentation, de faire le raccordement aux circuits 120V et au réseau d'alarme-incendie.
- Deux gardiens de sécurité seront mandatés pour accompagner l'entrepreneur durant les travaux.